

LA LETTRE DE L'UDAF

Editorial

La politique familiale et le changement en profondeur de société

DANS CE NUMÉRO :

EDITORIAL	1
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UDAF 92	2
JOURNÉE PORTES OUVERTES DU SERVICE AGBF/MASP	4
CITOYENS DE DEMAIN, ENFANTS D'AUJOURD'HUI	6
INFORMATIONS :	7
LES CHIFFRES CLÉS DE LA FAMILLE	
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES	
BABYSIT'DATING	
FAMILLATHLON 7ÈME ÉDITION	8
VIE DE L'UDAF 92	

Chères familles,

chacun y va de son couplet pour placer une note de plus dans la cacophonie actuelle ; les reportages et les images frappent les esprits, les enfants sont impactés par ces troubles qui inévitablement arrivent à leurs oreilles et à leurs yeux.

Déjà qu'il n'était pas simple de faire comprendre le côté sexué des êtres vivants ; ce qui semblait évident ne l'est plus. Les parents sont les mieux placés pour expliquer la sexualité à leurs enfants.

Mais comment faire pour sortir de la situation actuelle troublée sans revenir aux fondamentaux ; qu'est-ce qui distingue l'homme de l'animal ? Beaucoup de réponses viennent à l'esprit dont plusieurs, plus acceptées que d'autres ; quant à ceux qui déclarent l'homme comme un animal parmi d'autres, ils posent une affirmation que nos ancêtres des cavernes de Lascaux et d'ailleurs, trouveraient sûrement intéressantes... pour rester poli.

L'idéologie, voilà le maître mot du moteur qui pousse nos décideurs actuels à se lancer dans une entreprise aussi colossale digne de Merlin l'enchanteur.

Aucune idéologie n'a tenu sur le très long terme, beaucoup ont fait de très nombreuses victimes et pour celles qui perdurent encore, nul ne sait quand elles imploseront d'elles-mêmes car s'il y a bien une forme de constance dans le phénomène de l'idéologie, c'est qu'elle ne peut se raisonner, elle s'auto-alimente d'une construction voulue par elle-même pour elle-même et ce faisant, il est utile de s'interroger sur comment s'arrêtent-elles.

Raisonne-t-on une idéologie ? Toutes les expériences passées semblent démontrer qu'il est impossible d'y parvenir sauf conversion brutale de l'idéologie. Une incohérence intrinsèque insurmontable et intelligible à la raison comme à l'inconscient, une « aberration » interne si vous voulez bien me passer l'expression, voilà sans doute une clé de l'arrêt d'une idéologie.

« Bien élevés », locution particulièrement riche en sens, nous n'avons pas l'habitude de parler comme il faudrait le faire, crûment en la circonstance ; ce n'est pas toucher pour blesser les personnes que de le faire, c'est analyser des actes et les ordonner à ce qu'ils représentent.

Exemple : le devoir conjugal, qu'est-ce ? Dans le couple, c'est une donnée classique, connue... que se passe-t-il lorsqu'il est imposé par l'un à l'autre... ? Quel frein peut-il être mis à ce « devoir » si l'on en scrute bien les termes ? Quelle avancée, la contraception a-t-elle apportée à ce « devoir conjugal » ? Qu'en est-il pour ceux qui n'ont pas d'altérité des sexes ?

Autant de questions complexes et d'actualité, il est temps que je vous rende la parole pour y répondre en conscience, car cela appartient à chacun dans notre for intérieur.

Enfin pour garder un peu d'espérance, je vous inviterais volontiers à réfléchir sur le mot amitié et ses très profondes racines.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme »*, ce n'est pas d'hier !

Jean-Dominique CALLIES

Président

* Rabelais

UDAF 92

Directeur de la publication
Jean-Dominique CALLIES

Rédacteur en chef
Yan RENÉ

Réalisation
Claire BLANCHET

Siège social
10bis av. du Général Leclerc
92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01.41.12.82.53

Fax : 01.41.12.82.51

ISSN : 0755 - 7043

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UDAF 92

L'édition 2013 de l'assemblée générale a rassemblé les administrateurs, les présidents d'associations familiales et les salariés de l'UDAF des Hauts-de-Seine le 4 juin dernier à l'Hôtel de Ville de Courbevoie dans la grande salle Marius Guerre.

Stéphanie Rousseau, maire adjoint, déléguée à la vie associative, très heureuse de nous accueillir, nous présente les excuses du député-maire Jacques Kossowski retenu à l'Assemblée nationale où se discutent des sujets relatifs à la famille.

L'assemblée générale, suivie d'une conférence-débat sur le thème « Comment effectuer une refondation de l'école, avec quelle morale ? », a fortement intéressé les participants.



Animée par Anne Coffinier, ancienne élève de l'École Normale Supérieure et directrice générale de la Fondation pour l'école, cette conférence a permis de faire le point sur la possibilité donnée aux parents de choisir des écoles adaptées aux besoins éducatifs de leurs enfants.

Anne COFFINIER



Le choix de l'éducation

Afin que les parents disposent d'un choix d'écoles réellement adaptées aux besoins éducatifs de leurs enfants, dans le respect de leurs attentes éducatives légitimes, la Fondation pour l'école soutient la création d'écoles indépendantes de styles éducatifs variés, encourage le développement de pédagogies innovantes et agit en faveur du financement public du libre choix de l'école.

Reconnue d'utilité publique par le Premier Ministre en 2008, la Fondation offre une autre solution éducative aux enfants dans la France entière.

Fonctionnement des écoles indépendantes

- ◆ Les écoles indépendantes sont librement fondées par des professeurs à la demande de parents.
- ◆ Elles constituent aujourd'hui un cadre éducatif performant par la souplesse de leur statut juridique hors contrat.
- ◆ Elles sont libres de choisir leur style éducatif, leur rythme de travail, leurs manuels, leurs progressions pédagogiques...

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UDAF 92

- ◆ Elles peuvent innover et se perfectionner en continu.
- ◆ Elles sont de taille humaine en étroite concertation avec les parents.
- ◆ Elles répondent aux défis éducatifs actuels, en mettant l'accent sur la transmission rigoureuse et structurée des connaissances, la formation du jugement, l'acquisition de bonnes méthodes de travail...
- ◆ Elles sont créées conformément à la loi et régulièrement inspectées par les autorités publiques.

Ces écoles innovantes se sont fait une place dans le paysage éducatif français et respectent toutes la charte de la Fondation pour l'école. Aujourd'hui, ce sont **50 000 enfants** de la maternelle à la terminale qui sont scolarisés dans **556** écoles indépendantes.

Charte de la Fondation pour l'école

Transmettre aux élèves les savoirs et connaissances nécessaires à l'exercice de leurs libertés et de leurs responsabilités futures,

Former l'intelligence, la volonté et la sensibilité de l'enfant en lui transmettant le sens du vrai, du bien et du beau,

Enseigner les règles de vie en société, exercer l'autorité dans une atmosphère de confiance partagée,

Préparer l'insertion des élèves dans la vie professionnelle en leur faisant passer les diplômes de référence à l'échelle nationale ou internationale.

La Fondation pour l'école soutient également le développement des écoles indépendantes. Elle apporte un soutien juridique et pratique aux créateurs d'école.

Elle subventionne les écoles indépendantes et a créé un **référentiel Qualité** afin d'inciter les écoles indépendantes à se perfectionner sans cesse et à garantir leur qualité.

Les écoles indépendantes tout comme la Fondation pour l'école ne perçoivent aucun financement public. Elles font appel aux dons privés.

Enfin, les établissements scolaires soutenus par la Fondation sont des écoles à but non lucratif qui pratiquent des tarifs les plus bas possible afin de rester accessibles au plus grand nombre.

Pour assurer la relève, la Fondation forme avec soin les maîtres d'école de demain. Elle a ainsi créé en 2007 l'Institut Libre de Formation des Maîtres (ILFM). Cet institut propose une formation en alternance de deux ans accessible sur concours à bac + 3, associant une formation académique et une formation pratique.

Pour en savoir plus, consulter le site
www.fondationpourlecole.org



JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

du service AGBF/MASP de l'UDAF 92

Afin de promouvoir la Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial et la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, **le service AGBF de l'UDAF 92**, sous la direction de son chef de service Janick DEVINGT, a inauguré **une journée « Portes Ouvertes » le vendredi 12 avril dernier.**



Plusieurs mois ont été nécessaires à l'organisation de cet événement, partagé et porté par toute l'équipe, déléguées et secrétaires, mobilisant les compétences et la disponibilité de chacune en sus des tâches inhérentes au fonctionnement habituel du service.

De nombreux travailleurs sociaux du département et plusieurs acteurs sociaux de terrain ont été au rendez-vous. Ainsi, le service a accueilli une centaine de personnes tout au long de la journée.

Étaient représentés les Circonscriptions de la Vie Sociale du Conseil général, les permanences d'Action sociale de la CAF 92, le service social scolaire; les CCAS et les services Habitat et santé de certaines municipalités, le service de surendettement de la Banque de France, les associations exerçant les AEMO, les ASL, le service expulsions de la sous-préfecture de Boulogne, les représentants de quelques bailleurs sociaux, la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives), les Ateliers de la Garenne, le CHRS Perspective, l'association tutélaire du 92 et l'Aide Urgence 92.

La présence de l'ensemble de ces partenaires a prouvé tout l'intérêt porté à l'activité du service AGBF et a démontré la nécessité pour les acteurs de terrain du champ social d'échanger et de se connaître pour faire évoluer leurs pratiques dans le but de mieux aider les familles dont chacun a la charge.

JOURNÉE « PORTES OUVERTES »

agbf@udaf92.fr

La journée « **Portes Ouvertes** » fut donc essentiellement consacrée aux échanges à partir des supports informatifs proposés : panneaux d'affichage, plaquettes, présentation de Powerpoints.

A l'occasion des discussions, l'accent a été mis sur les idées maîtresses suivantes :



- ◆ La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial, bien que judiciaire, n'est pas une mesure sanction pour des parents qui ne parviennent plus à assumer leurs responsabilités, mais bien une mesure d'aide et d'assistance pour agir avec les parents dans l'intérêt de leurs enfants.
- ◆ La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial doit être considérée par les travailleurs sociaux comme une plus-value dans l'intervention auprès des familles et surtout pas comme un constat d'échec personnel pour les actions qu'ils ont menées en amont dans le champ de la prévention.
- ◆ Comme pour les MASP, alors que ces mesures, du fait de la gestion des prestations par un tiers, apparaissent de prime abord comme privatives de droit, on s'aperçoit finalement à quel point elles sont aidantes et responsabilisantes, inscrivant les familles et les bénéficiaires comme acteurs de leur retour à l'autonomie.

L'UDAF des Hauts-de-Seine remercie vivement l'ensemble du personnel du service AGBF/MASP qui a grandement participé à la réussite de cette journée « Portes Ouvertes ».

COLLOQUE ARMÉES-JEUNESSE

« Citoyens de demain, enfants d'aujourd'hui », thème du colloque de la commission Armées-

Ce colloque a été organisé suite au travail réalisé en 2010-2011 par le groupe de réflexion de la Commission Armées-Jeunesse présidé par Yan René, directeur de l'UDAF des Hauts-de-Seine, autour de « *l'esprit de défense et résilience à l'âge de l'école primaire. Comment imaginer la transmission intergénérationnelle des valeurs vers les jeunes de 12 ans par la famille, l'école et les mouvements de jeunesse ?* ».

Le 14 mai dernier, ce colloque a rassemblé dans l'amphithéâtre Foch de l'École militaire, des acteurs de proximité de l'enfance, des acteurs du lien Armées-Jeunesse et du monde de la Défense.

Cette journée avait pour objectif de promouvoir la résilience auprès des jeunes avec comme perspective le mieux « vivre ensemble ».

Organisée sous forme de tables rondes, cette journée a offert au public l'opportunité



d'un échange de points de vue et de partage d'expériences autour de trois sujets :

1. **Etat des lieux** des environnements auxquels sont confrontés les enfants et leurs ressentis.
2. **Transmission des valeurs** et passage de la résilience collective.
3. **Cohérence dans les messages** sur les valeurs et la résilience collective.

La Commission Armées - Jeunesse



Est un organisme consultatif, placé auprès du ministre de la Défense et destiné à favoriser la connaissance mutuelle entre la jeunesse et les forces armées.

Elle contribue à promouvoir l'esprit de défense, préparer les jeunes à leur responsabilité de citoyen et resserrer les liens entre la communauté nationale et les Armées.

Depuis 2003, la **Commission Armées-Jeunesse** organise chaque année un événement, afin de développer les synergies entre la jeunesse et le monde des Armées et diffuser l'esprit de défense.

INFORMATIONS

Les chiffres clés de la famille

97,7%.

C'est la proportion de personnes jugeant la famille « importante dans la vie » en France. Parmi ceux-ci, 86,4% la jugent « très importante », loin devant le travail. En 2010, 58% des personnes vivant en France sont favorables aux allocations familiales sans conditions de ressources. En 2012, 83% considèrent les allocations familiales comme élément important du modèle social français.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les enfants représentent entre un cinquième et un quart de la population française.

L'INSEE estime la population des moins de 18 ans à 14 606 110 personnes, soit 22,3% de la population de la France entière.

Nouveau
Babysit'Dating
 Samedi 5 octobre - 14h à 18h
 Au Carré - 3 bis, rue d'Orléans

Parents*
 Venez à la rencontre de votre baby-sitter !
 * Réservez aux familles clodoaldiennes

» Renseignements et inscriptions : www.saintcloud.fr

En partenariat avec
 Mudaf
www.udaf92.fr
 SAINT-CLOUD
www.saintcloud.fr

Violences faites aux femmes : une loi en 2013 !

Alors que 122 femmes sont **mortes** sous les coups de leur conjoint en 2011, la lutte contre les violences faites aux femmes a été déclarée « **grande cause nationale** » depuis 2010.

Aujourd'hui, l'objectif est de prévenir ce délit, d'encourager les victimes à dénoncer rapidement les faits et à l'entourage de témoigner des situations de harcèlement qu'il constate afin de sanctionner le délit plus lourdement.

La ministre des droits des femmes et porte parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem s'est engagée à créer un observatoire national des violences envers les femmes à l'automne 2013 : « *Nous le ferons par un texte qui abordera de façon plus large l'ensemble des violences faites aux femmes. Cet observatoire doit faire plus que de simples collectes de données mais doit être aussi une plate-forme d'action* ».

Il sera aussi créé une plate-forme commune d'accueil téléphonique pour les femmes victimes de violences. Le téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger est expérimenté avec succès en Seine Saint-Denis. Il sera généralisé à la France entière en 2013.





FAMILLATHLON 92

7ème édition.



Le sport en famille, c'est possible avec l'association

Famillathlon 92 !

Le 22 septembre 2013

à Saint-Cloud

Cette année encore, l'association Famillathlon 92 se mobilise et organise en partenariat avec le Conseil général et l'UDAF des Hauts-de-Seine, sa grande journée de rencontres sportives en famille **le dimanche 22 septembre au stade du Pré Saint-Jean à Saint-Cloud.**

Les familles du 92 sont invitées à venir découvrir et pratiquer, **gratuitement**, de nombreuses activités sportives et ludiques. **Nouveautés 2013 : sarbacane, haltérophilie, vélo, atelier premiers secours...**

Lors de la journée, **des acteurs de prévention santé** seront également présents dans le but d'informer les familles sur les bienfaits d'une activité physique et d'une bonne nutrition.

Venez nombreux !!

LA VIE DE L'UDAF



Naissance

Bienvenue à :

- **Lina**
Fille de Cécile TIREAU et de Damien RENON

Emploi

Bienvenue à :

- **Lidia OULD -YAHOU**
- **Diane PALGO**
- **Bruno CHAVIALLE**

Délégués mandataires, Service Protection Juridique des Majeurs

**10 bis avenue du Général Leclerc
92210 Saint-Cloud**

Service Tutelles 01.41.12.83.60

Service AGBF/MASP 01.41.12.83.72

Service Famille-Info 01.46.02.82.63

Service Médiation 01.46.02.95.24

Service Institution 01.41.12.82.50